

**MUSI1PM**

2014 - 2015

Année d'études préparatoire au master en histoire de  
l'art et archéologie, orientation musicologie**A Louvain-la-Neuve - 57 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Code du programme: **musi1pm****Table des matières**

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
- Programme détaillé .....	3
- Programme par matière .....	3
Informations diverses .....	5
- Conditions d'admission .....	5
- Pédagogie .....	6
- Evaluation au cours de la formation .....	6
- Formations ultérieures accessibles .....	6
- Gestion et contacts .....	6

## MUSI1PM - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Cette année préparatoire vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour entamer le programme de master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie.

La réussite du programme de l'année préparatoire est sanctionnée par une attestation qui donne accès au programme de master visé.

#### Votre profil

Ce programme est accessible si vous n'avez pas les prérequis pour accéder directement au master désiré (maximum 60 crédits, voir conditions d'admission).

#### Votre programme

En fonction du parcours antérieur de l'étudiant, le programme (de maximum 60 crédits) sera constitué d'un ensemble de cours défini en concertation avec le conseiller aux études et le secrétaire du jury. Ces cours seront choisis au sein du programme de la mineure en musicologie.

## MUSI1PM - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'année d'études préparatoire a pour objectif d'offrir aux étudiants une formation de base en musicologie et de les ouvrir au monde de la musique, de la culture et de la création musicale contemporaine afin qu'ils puissent suivre avec succès le [Master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie \[60.0\]](#) ou le [Master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie \[120.0\]](#).

Le programme est orienté tant sur l'histoire de la musique que sur les questions plus contemporaines du langage musical, de la sociologie, de l'analyse et de l'esthétique. Au terme de la formation, l'étudiant :

- sera sensibilisé à l'ouverture et au dialogue avec le monde musical d'aujourd'hui;
- aura acquis des connaissances théoriques et des pratiques méthodologiques en musicologie classique.

## MUSI1PM Programme détaillé

### PROGRAMME PAR MATIÈRE

Le programme sera constitué en fonction du parcours antérieur de l'étudiant (minimum 16 crédits et maximum 60 crédits).

#### o Formation générale (22 crédits)

○ LFIAL1140	Arts et civilisations	Marco Cavalleri, Alexander Streitberger (coord.), Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1150	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Antiquité et Moyen-Age	Françoise Van Haeperen, Jean-Marie Yante	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1160	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Temps modernes et époque contemporaine	Paul Servais, Laurence Van Ypersele	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1430A	Critique historique	N.	30h	3 Crédits	2q
○ LFIAL1610	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	37.5h	4 Crédits	2q

#### o Deux cours au choix (6 crédits)

Ces cours sont à choisir en concertation avec le responsable du programme, en fonction du projet de l'étudiant.

⊗ LFIAL1420A	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : antiquité	Françoise Van Haeperen	22.5h	3 Crédits	2q
⊗ LFIAL1420B	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : moyen âge	Jean-Marie Yante	22.5h	3 Crédits	2q
⊗ LFIAL1420C	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : temps modernes	Silvia Mostaccio	22.5h	3 Crédits	2q
⊗ LFIAL1420D	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : époque contemporaine	Laurence Van Ypersele	22.5h	3 Crédits	2q

#### o Archéologie et histoire de l'art, musicologie - différentes périodes (13 crédits)

##### o Arts et civilisations (10 crédits)

○ LARKE1453	Arts et civilisations : arts du moyen-âge	Philippe Bragard (coord.), Ralph Dekoninck	37.5h	5 Crédits	2q ⊕
○ LARKE1454	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine	Marco Cavalleri, Jan Driessen	37.5h	5 Crédits	2q ⊕
○ LARKE1455	Arts et civilisations : architecture des temps modernes et de l'époque contemporaine	Philippe Bragard	37.5h	5 Crédits	2q ⊕

○ LARKE1456	Arts et civilisations : arts visuels des temps modernes et de l'époque contemporaine	Alexander Streitberger	37.5h	5 Crédits	2q ⊕
-------------	--	------------------------	-------	-----------	------

### ○ Un cours d'histoire de la musique (3 crédits)

⊗ LMUSI1512	Histoire de la musique (de 1750 à aujourd'hui)	Christophe Pirene	22.5h	3 Crédits	1q ⊕
⊗ LMUSI1522	Histoire de la musique (des origines à 1750)	Christophe Pirene	22.5h	3 Crédits	1q ⊕

### ○ Musicologie - outils et méthodes (22 crédits)

○ LMUSI1501	Introduction à la pratique scientifique en musicologie	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	4 Crédits	1q
○ LARKE1237	Interprétation de l'image - Introduction aux méthodes iconologiques	Ralph Dekoninck	15h	3 Crédits	1q

### ○ Les années académiques impaires (2011-2012; 2013-2014; ...), l'étudiant suit les cours suivants : (15 crédits)

○ LMUSI1503	Musiques du 20e siècle et d'aujourd'hui	Christophe Pirene	22.5h	3 Crédits	2q ⊕
○ LMUSI1509	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	1 + 2q ⊕
○ LMUSI1514	Analyse musicale (formes et genre)	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	2q ⊕
○ LMUSI1516	Technologie de la musique. Organologie (partie systématique)	Anne-Emmanuelle Ceulemans	22.5h	3 Crédits	2q ⊕
○ LMUSI1517	Musiques et cultures du monde	John Philippe Van Tiggelen	22.5h	3 Crédits	1q ⊕

### ○ Les années académiques paires (2012-2013; 2014-2015; ...), l'étudiant suit les cours suivants : (15 crédits)

○ LMUSI1508	Esthétique et philosophie de la musique	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	2q ⊕
○ LMUSI1510	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	1 + 2q ⊕
○ LMUSI1524	Analyse musicale (langages et théorie)	Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	2q ⊕
○ LMUSI1526	Technologie de la musique. Organologie (partie historique)	Anne-Emmanuelle Ceulemans	22.5h	3 Crédits	2q ⊕
○ LMUSI1527	Sociologie et diffusion de la musique du 19e siècle à nos jours et musicologie des médias	John Philippe Van Tiggelen, Brigitte Van Wymeersch	22.5h	3 Crédits	2q ⊕

## MUSI1PM - Informations diverses

### CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

**ATTENTION** : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison de l'application du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les années préparatoires au master ne seront plus organisées.

#### Conditions générales

**Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle"** : voir [les pages sur les passerelles](#)

**A l'issue de la procédure d'admission pour les masters**, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

**Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle** :

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès".

**Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier)** pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

#### Conditions spécifiques d'admission

Cette année d'études s'adresse :

- aux étudiants qui répondent aux conditions de l'arrêté du gouvernement de la Communauté française du 30/6/2006 fixant les conditions d'accès aux études à l'université pour les porteurs de grades académiques délivrés hors université (dit [arrêté "passerelles"](#)).

Sont admis à l'année préparatoire au master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie, les étudiants porteurs du grade académique suivant qui, après vérification de l'acquisition des matières prérequis n'obtiennent pas un accès immédiat au master (catégorie 2) :

- BA en musique - type long;
- aux porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger, dont les connaissances ont été jugées insuffisantes par le jury pour accéder au [Master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie \[120.0\]](#) ou au [Master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie \[60.0\]](#), suite à la procédure d'admission (voir rubrique Admission);
- aux étudiants, qui ne sont pas titulaires d'un diplôme autorisant l'accès direct au master, mais qui peuvent faire valoir des savoirs et compétences utiles acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle (VAE).

#### Procédures particulières d'admission et d'inscription

Consultez les [conditions d'admission générales](#)

##### Pour les étudiants belges :

Pour les passerelles de catégorie I, l'inscription à l'année d'études préparatoire se fait directement au Service des Inscriptions de l'UCL. Pour les passerelles de catégorie II, la demande d'admission doit être introduite auprès de Mme Fiorella Flamini, conseillère aux études de la Faculté de philosophie, arts et lettres" (Collège Mercier, 14 bte L3.06.01, Place Cardinal Mercier B-1348 Louvain-la-Neuve, [conseiller.etudes-fial@uclouvain.be](mailto:conseiller.etudes-fial@uclouvain.be), tel. : +32 (0)10 47 48 57). Le dossier de demande d'admission comportera une lettre de motivation, une copie des relevés de notes pour toutes les années d'études supérieures suivies, une copie du/des diplôme(s) obtenu(s) et, en cas de parcours professionnel, un curriculum vitae.

**Pour les étudiants étrangers** : la demande d'admission est soumise au jury des études de master. La procédure particulière pour les étudiants réguliers internationaux est détaillée à l'adresse suivante : <https://www.uclouvain.be/14041.html>.

**Pour les étudiants VAE** : la demande d'admission doit être introduite auprès de la Conseillère aux études (Collège Erasme, Place Blaise Pascal, 1 à 1348 Louvain-La-Neuve - [Fiorella Flamini](#)).



## Jury

Président : **Jan Driessen**

Secrétaire : **Brigitte Van Wymeersch**

3e membre du jury restreint : **Philippe Bragard**

## Personnes de contact

Conseillère aux études : **Fiorella Flamini**